

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 35 (1964)

Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1962			1963		
	25.10	25.11	25.12	25.10	25.11	25.12
Courtelay	—	—	8	—	—	3
Delémont	—	1	20	1	1	6
Franches-Montagnes	—	—	2	—	1	1
Laufon	—	—	—	—	—	2
Moutier	2	4	11	1	—	8
La Neuveville	—	5	7	—	—	3
Porrentruy	1	7	47	—	3	12
	3	17	95	2	5	35

On travaille toujours à plein rendement dans le Jura et les chiffres des tableaux qui précèdent se passent de longs commentaires.

Certes, on constate que le nombre des chômeurs a augmenté en décembre mais il ne s'agit-là que d'une hausse saisonnière. Il suffit de faire une comparaison et l'on remarque tout de suite que la situation du dernier trimestre 1963 est meilleure que celle de 1962. Alors qu'en décembre 1962 le nombre des chômeurs complets dans le Jura avait été de 95, en décembre de l'an passé il n'était que de 35.

Une amélioration de 60, c'est tout de même appréciable mais, ne l'oublions pas, cela est dû surtout aux circonstances météorologiques qui influencent nettement le travail dans le bâtiment, la pêche et la sylviculture.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.